SN DISARC
Société par actions simplifiée au capital de 39 438,56 euros
Siège social : 224 -226 Boulevard de la Plage
33120 ARCACHON
348 222 845 RCS Bordeaux

ACTIF – PASSIF – COMPTES DE RESULTAT - ANNEXES
Exercice clos le 31 décembre 2023

Approuvés par AGOA du 28/03/2024

Pour copie certifiée conforme
Le Président – Mr Thierry BLUTEAU

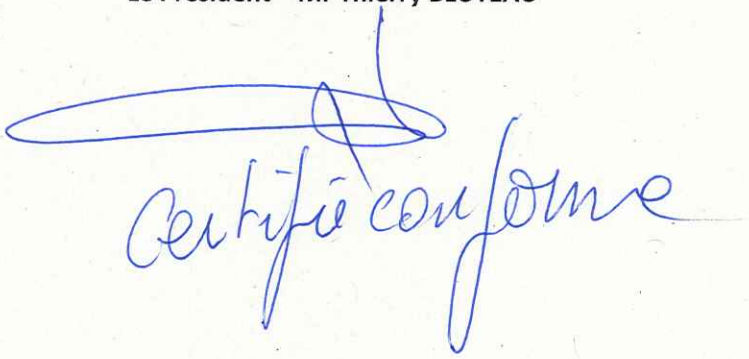

Compte de résultat	Exercice 01/10/22 - 30/09/23 Durée 12 mois	Exercice 01/10/21 - 30/09/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**7 713 364**	**7 668 071**
VENTES DE MARCHANDISES	7 507 780	7 456 312
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	677	3 906
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	198 509	180 134
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*7 706 966*	*7 640 352*
SUBVENTION D'EXPLOITATION		874
REPRISES SUR PROVISIONS	2 455	2 561
TRANSFERTS DE CHARGES		
AUTRES PRODUITS	3 942	24 284
CHARGES D'EXPLOITATION	**7 678 008**	**7 452 955**
ACHAT DE MARCHANDISES	5 317 358	5 406 144
VARIATION DES STOCKS	116 554	-109 953
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	128	1 057
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	1 376 606	1 258 510
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	56 596	61 040
SALAIRES ET TRAITEMENTS	604 069	644 899
CHARGES SOCIALES	128 952	146 565
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	36 329	38 998
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	3 700	
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	2 898	2 455
AUTRES CHARGES	34 818	3 240
RESULTAT D'EXPLOITATION	**35 355**	**215 116**
PRODUITS FINANCIERS	**42 120**	**5 928**
PARTICIPATIONS	8	1
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	42 112	5 927
CHARGES FINANCIERES	**80 944**	**28 805**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	80 944	28 805
RESULTAT FINANCIER	**-38 824**	**-22 877**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**-3 469**	**192 239**

Compte de résultat	Exercice 01/10/22 - 30/09/23 Durée 12 mois	Exercice 01/10/21 - 30/09/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**60 000**
REPRISES SUR PROVISIONS		60 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**16 338**	**291 748**
SUR OPERATIONS DE GESTION	16 338	291 748
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-16 338**	**-231 748**
PARTICIPATIONS DES SALARIES		**9 612**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**-16 106**	**-17 884**
TOTAL DES PRODUITS	*7 755 484*	*7 733 999*
TOTAL DES CHARGES	*7 759 184*	*7 765 236*
RESULTAT NET COMPTABLE	**-3 701**	**-31 237**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	27 000	5 900
Charges financières concernant les entreprises liées		

SN DISARC
Société par actions simplifiée au capital de 39 438,56 euros
Siège social : 224 -226 Boulevard de la Plage
33120 ARCACHON
348 222 845 RCS Bordeaux

ACTIF – PASSIF – COMPTES DE RESULTAT - ANNEXES
Exercice clos le 31 décembre 2023

Approuvés par AGOA du 28/03/2024

Pour copie certifiée conforme
Le Président – Mr Thierry BLUTEAU

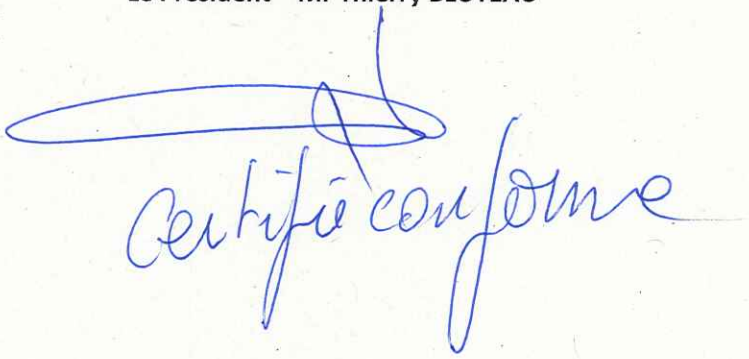

Bilan actif

	Clôture au 30/09/23 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**3 355 296**	**1 906 612**	**1 448 684**	**1 482 853**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 021 382**	**76 198**	**945 184**	**945 184**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	76 198	76 198	-0	-0
FONDS COMMERCIAL (1)	945 184		945 184	945 184
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 895 618**	**1 830 414**	**65 204**	**101 533**
CONSTRUCTIONS	570 357	553 523	16 834	20 720
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	787 713	768 950	18 764	32 577
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	537 547	507 941	29 606	48 236
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**438 296**		**438 296**	**436 136**
TITRES IMMOBILISES DIVERS	363 106		363 106	362 354
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	75 191		75 191	73 783
ACTIF CIRCULANT	**2 139 647**	**3 700**	**2 135 947**	**2 391 802**
STOCKS ET EN-COURS	**590 312**		**590 312**	**706 866**
MARCHANDISES	590 312		590 312	706 866
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**282 465**	**3 700**	**278 765**	**464 607**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	80 967	3 700	77 267	66 464
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	201 498		201 498	398 144
CREANCES DIVERSES (3)	**958 443**		**958 443**	**733 682**
DISPONIBILITES	**221 452**		**221 452**	**466 189**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**86 975**		**86 975**	**20 457**
TOTAL GENERAL	**5 494 943**	**1 910 312**	**3 584 631**	**3 874 655**

(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			75 191	
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif	Clôture au 30/09/23 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**1 001 082**	**1 004 783**
CAPITAL	**39 439**	**39 439**
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	**685 659**	**685 659**
RESERVES	**279 686**	**310 923**
RESERVE LEGALE	3 944	3 944
AUTRES RESERVES	275 742	306 979
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-3 701**	**-31 237**
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**24 794**	**24 351**
PROVISIONS POUR RISQUES	**24 794**	**24 351**
DETTES(1)	**2 558 755**	**2 845 521**
DETTES FINANCIERES	**1 414 247**	**1 834 084**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	1 413 819	1 833 631
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	428	453
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	**127**	**51**
DETTES D'EXPLOITATION	**1 080 002**	**979 533**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	924 631	769 291
DETTES FISCALES ET SOCIALES	146 369	201 462
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	9 001	8 780
DETTES DIVERSES	**64 379**	**31 853**
AUTRES DETTES DIVERSES	64 379	31 853
TOTAL GENERAL	**3 584 631**	**3 874 655**

(1) Dont à plus d'un an		39 536
Dont à moins d'un an	2 558 755	2 805 985
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 358 779	1 748 452

SN DISARC
Société par actions simplifiée au capital de 39 438,56 euros
Siège social : 224 -226 Boulevard de la Plage - 33120 ARCACHON
348 222 845 RCS Bordeaux

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MARS 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -3 700,81 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		-3 700,81 euros
AFFECTATION		
Prélèvement sur les autres réserves, soit		218 042,30 euros
Prélèvement sur le compte « primes d'émission, de fusion, d'apport		685 658,51 euros
Distribution de dividendes :		
A titre de distribution de dividendes	900 000,00 euros	
Total	**900 000,00 euros**	**900 000,00 euros**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 347,89 euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 28 mars 2024.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujetti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1er alinéa du même article.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

« Bon pour extrait certifié conforme à l'original »

Le Président
Monsieur Thierry BLUTEAU

SN DISARC SAS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

Exercice clos le 30 septembre 2023
SN DISARC
SAS au Capital de 39 438,56 €
224/226 Boulevard de la Plage
33120 Arcachon

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SN DISARC
SAS au Capital de 39 438,56 €
224/226 Boulevard de la Plage
33120 Arcachon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2023

Aux associés de la société SN DISARC,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS SN DISARC relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

➢ ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

➢ ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment celles relatives à l'évaluation des stocks ainsi qu'à la comptabilisation du chiffre d'affaires et son rapprochement avec le logiciel commercial.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V- RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport,

étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 14 mars 2024

SARL BORDAUDIT

Jean-Marie CADREN
Commissaire aux Comptes

Bilan actif	Clôture au 30/09/23 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**3 355 296**	**1 906 612**	**1 448 684**	**1 482 853**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 021 382**	**76 198**	**945 184**	**945 184**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	76 198	76 198	-0	-0
FONDS COMMERCIAL (1)	945 184		945 184	945 184
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 895 618**	**1 830 414**	**65 204**	**101 533**
CONSTRUCTIONS	570 357	553 523	16 834	20 720
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	787 713	768 950	18 764	32 577
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	537 547	507 941	29 606	48 236
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**438 296**		**438 296**	**436 136**
TITRES IMMOBILISES DIVERS	363 106		363 106	362 354
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	75 191		75 191	73 783
ACTIF CIRCULANT	**2 139 647**	**3 700**	**2 135 947**	**2 391 802**
STOCKS ET EN-COURS	**590 312**		**590 312**	**706 866**
MARCHANDISES	590 312		590 312	706 866
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**282 465**	**3 700**	**278 765**	**464 607**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	80 967	3 700	77 267	66 464
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	201 498		201 498	398 144
CREANCES DIVERSES (3)	**958 443**		**958 443**	**733 682**
DISPONIBILITES	**221 452**		**221 452**	**466 189**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**86 975**		**86 975**	**20 457**
TOTAL GENERAL	**5 494 943**	**1 910 312**	**3 584 631**	**3 874 655**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			75 191	
(3) Dont à plus d'un an				

BORDAUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 423 476 514

Bilan passif	Clôture au 30/09/23 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**1 001 082**	**1 004 783**
CAPITAL	**39 439**	**39 439**
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	**685 659**	**685 659**
RESERVES	**279 686**	**310 923**
RESERVE LEGALE	3 944	3 944
AUTRES RESERVES	275 742	306 979
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-3 701**	**-31 237**
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**24 794**	**24 351**
PROVISIONS POUR RISQUES	**24 794**	**24 351**
DETTES(1)	**2 558 755**	**2 845 521**
DETTES FINANCIERES	**1 414 247**	**1 834 084**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	1 413 819	1 833 631
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	428	453
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	**127**	**51**
DETTES D'EXPLOITATION	**1 080 002**	**979 533**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	924 631	769 291
DETTES FISCALES ET SOCIALES	146 369	201 462
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	9 001	8 780
DETTES DIVERSES	**64 379**	**31 853**
AUTRES DETTES DIVERSES	64 379	31 853
TOTAL GENERAL	**3 584 631**	**3 874 655**

BordAudit
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 423 476 514

(1) Dont à plus d'un an		39 536
Dont à moins d'un an	2 558 755	2 805 985
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 358 779	1 748 452

Compte de résultat	Exercice 01/10/22 - 30/09/23 Durée 12 mois	Exercice 01/10/21 - 30/09/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**7 713 364**	**7 668 071**
VENTES DE MARCHANDISES	7 507 780	7 456 312
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	677	3 906
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	198 509	180 134
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*7 706 966*	*7 640 352*
SUBVENTION D'EXPLOITATION		874
REPRISES SUR PROVISIONS	2 455	2 561
TRANSFERTS DE CHARGES		
AUTRES PRODUITS	3 942	24 284
CHARGES D'EXPLOITATION	**7 678 008**	**7 452 955**
ACHAT DE MARCHANDISES	5 317 358	5 406 144
VARIATION DES STOCKS	116 554	-109 953
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	128	1 057
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	1 376 606	1 258 510
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	56 596	61 040
SALAIRES ET TRAITEMENTS	604 069	644 899
CHARGES SOCIALES	128 952	146 565
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	36 329	38 998
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	3 700	
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	2 898	2 455
AUTRES CHARGES	34 818	3 240
RESULTAT D'EXPLOITATION	**35 355**	**215 116**
PRODUITS FINANCIERS	**42 120**	**5 928**
PARTICIPATIONS	8	1
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	42 112	5 927
CHARGES FINANCIERES	**80 944**	**28 805**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	80 944	28 805
RESULTAT FINANCIER	**-38 824**	**-22 877**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**-3 469**	**192 239**

BordAudit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 423 476 514

Compte de résultat	Exercice 01/10/22 - 30/09/23 Durée 12 mois	Exercice 01/10/21 - 30/09/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**60 000**
REPRISES SUR PROVISIONS		60 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**16 338**	**291 748**
SUR OPERATIONS DE GESTION	16 338	291 748
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-16 338**	**-231 748**
PARTICIPATIONS DES SALARIES		**9 612**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**-16 106**	**-17 884**
TOTAL DES PRODUITS	*7 755 484*	*7 733 999*
TOTAL DES CHARGES	*7 759 184*	*7 765 236*
RESULTAT NET COMPTABLE	**-3 701**	**-31 237**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	27 000	5 900
Charges financières concernant les entreprises liées		

BordAudit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 423 476 514

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

BordAudit
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 423 476 514

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

BORDAUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 423 476 514

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des constructions : 6 à 10 ans
- Agencements divers : 5 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

BordAudit
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 423 476 514

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 587 actions de 15.24 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	39 439			39 439
Primes de fusion	685 659			685 659
Réserves	310 923	-31 237		279 686
Résultat de l'exercice N-1	-31 237		-31 237	
Résultat de l'exercice N		-3 701		-3 701
	1 004 783	-34 938	-31 237	1 001 082

Fonds commercial

S.A. SODISARC	Fusion le 01/01/1992	945 184

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 021 382			1 021 382
Immobilisations corporelles	1 895 618			1 895 618
Immobilisations financières - titres	362 354	752		363 106
Immobilisations financières - créances	73 783	2 207	800	75 191
	3 353 136	2 959	800	3 355 296

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	76 198			76 198
Immobilisations corporelles	1 794 085	36 329		1 830 414
	1 870 283	36 329		1 906 612

BORDAUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 423 476 514

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges [1]	24 351	2 898	2 455	24 794
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant		3 700		3 700
	24 351	6 598	2 455	28 494
Dont dotation : - *Exploitation*		*6 598*	*2 455*	
- *Financier*				
- *Exceptionnel*				

[1] La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 2 455
- montants repris parce que devenus sans objet : -

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au cout de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 2 455 €.

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 21 896 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. Le délai de pourvoi en cassation n'étant pas encore expiré à la date d'arrêté des comptes, la provision pour risques et charges est maintenue.

BordAudit
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 423 476 514

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	75 191	75 191	
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	282 465	282 465	
Créances diverses	958 443	958 443	
Charges constatées d'avance	86 975	86 975	
	1 403 074	1 403 074	

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 374 283	1 374 283		
Emprunts bancaires (1)	39 536	39 536		
Emprunts & dettes financières divers (2)	428	428		
Avances, acompte reçus sur commandes	127	127		
Dettes d'exploitation	1 080 002	1 080 002		
Dettes diverses	64 379	64 379		
Produits constatés d'avance				
	2 558 755	2 558 755		

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice *28 659*

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales *428*

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

BORDAUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 423 476 514

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un supermarché et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	-
Agents de maîtrise	3
Employés	21
	24

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Amendes et pénalités	129	
Rappel de charges entretien suite litige avec le bailleur	16 209	
	16 338	-

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend un produit d'impôt sur les sociétés qui correspond à une réduction d'impôt mécénat.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. ER FINANCES.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices **Néant**

BordAudit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 423 476 514

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	4 623
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	2 827

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les autorisations de découverts bancaires et les emprunts contractées auprès d'établissements de crédit est garanti par des suretés réelles (nantissement du fonds de commerce) et personnelles (cautionnement).

Engagements financiers **Néant**

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	941 221	941 221
Emprunts obtenus non encaissés	319 485	319 485
Autres engagements	-	-

BordAudit
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 423 476 514

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : Cadres 29.06 % ; Agents de maitrise et employés : 23.06 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Cadres et agents de maitrise : FAIBLE ; Employés : MOYEN ;
- table de mortalité : INSEE 2022

(*) *Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

(**) *Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ ..... 28 700 €

BORDAUDIT
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 423 476 514

Entreprises liées

	S.A.S. ER FINANCES 33 120 ARCACHON R.C.S. BORDEAUX 403 170 178
Participations	-
Dépréciation participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Immobilisations financières diverses	-
Clients et comptes rattachés	-
Créances diverses	669 751
Charges constatées d'avance	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-
Autres dettes diverses	-
Autres produits financiers	27 000
Intérêts et charges assimilées	-

Filiales et participation détenues **Néant**

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

BordAudit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N°SIREN : 423 476 514

SN DISARC
Société par actions simplifiée au capital de 39 438,56 euros
Siège social : 224 -226 Boulevard de la Plage
33120 ARCACHON
348 222 845 RCS Bordeaux

ACTIF – PASSIF – COMPTES DE RESULTAT - ANNEXES
Exercice clos le 31 décembre 2023

Approuvés par AGOA du 28/03/2024

Pour copie certifiée conforme
Le Président – Mr Thierry BLUTEAU

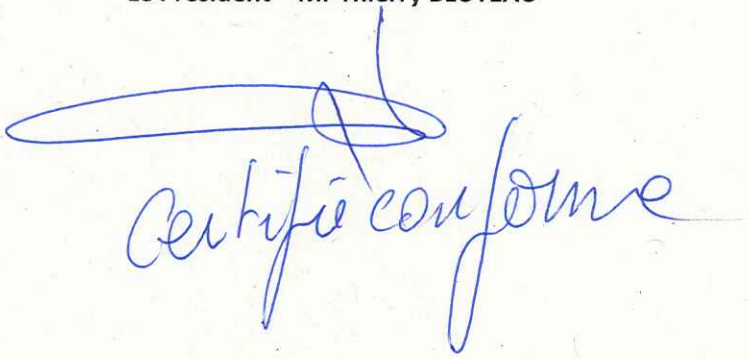

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des constructions : 6 à 10 ans
- Agencements divers : 5 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 587 actions de 15.24 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	39 439			39 439
Primes de fusion	685 659			685 659
Réserves	310 923	-31 237		279 686
Résultat de l'exercice N-1	-31 237		-31 237	
Résultat de l'exercice N		-3 701		-3 701
	1 004 783	-34 938	-31 237	1 001 082

Fonds commercial

S.A. SODISARC	Fusion le 01/01/1992	945 184

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 021 382			1 021 382
Immobilisations corporelles	1 895 618			1 895 618
Immobilisations financières - titres	362 354	752		363 106
Immobilisations financières - créances	73 783	2 207	800	75 191
	3 353 136	2 959	800	3 355 296

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	76 198			76 198
Immobilisations corporelles	1 794 085	36 329		1 830 414
	1 870 283	36 329		1 906 612

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges [1]	24 351	2 898	2 455	24 794
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant		3 700		3 700
	24 351	6 598	2 455	28 494

Dont dotation :	- *Exploitation*	*6 598*	*2 455*
	- *Financier*		
	- *Exceptionnel*		

[1] La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 2 455
- montants repris parce que devenus sans objet : -

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au cout de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 2 455 €.

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 21 896 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. Le délai de pourvoi en cassation n'étant pas encore expiré à la date d'arrêté des comptes, la provision pour risques et charges est maintenue.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	75 191	75 191	
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	282 465	282 465	
Créances diverses	958 443	958 443	
Charges constatées d'avance	86 975	86 975	
	1 403 074	1 403 074	

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 374 283	1 374 283		
Emprunts bancaires (1)	39 536	39 536		
Emprunts & dettes financières divers (2)	428	428		
Avances, acompte reçus sur commandes	127	127		
Dettes d'exploitation	1 080 002	1 080 002		
Dettes diverses	64 379	64 379		
Produits constatés d'avance				
	2 558 755	2 558 755		

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	*28 659*
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	*428*

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un supermarché et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	-
Agents de maîtrise	3
Employés	21
	24

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Amendes et pénalités	129	
Rappel de charges entretien suite litige avec le bailleur	16 209	
	16 338	-

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend un produit d'impôt sur les sociétés qui correspond à une réduction d'impôt mécénat.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. ER FINANCES.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices — Néant

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	4 623
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	2 827

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les autorisations de découverts bancaires et les emprunts contractées auprès d'établissements de crédit est garanti par des suretés réelles (nantissement du fonds de commerce) et personnelles (cautionnement).

Engagements financiers — Néant

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	941 221	941 221
Emprunts obtenus non encaissés	319 485	319 485
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : Cadres 29.06 % ; Agents de maitrise et employés : 23.06 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Cadres et agents de maitrise : FAIBLE ; Employés : MOYEN ;
- table de mortalité : INSEE 2022

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ ..... 28 700 €

Entreprises liées

	S.A.S. ER FINANCES 33 120 ARCACHON R.C.S. BORDEAUX 403 170 178
Participations	-
Dépréciation participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Immobilisations financières diverses	-
Clients et comptes rattachés	-
Créances diverses	669 751
Charges constatées d'avance	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-
Autres dettes diverses	-
Autres produits financiers	27 000
Intérêts et charges assimilées	-

Filiales et participation détenues

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.